

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet Le Parc - Taizé-Aizie

De : Christine PROVOST <christine.provost16378@gmail.com>

Date : 23/10/2023 13:46

Pour : pref-solaire-taize-aizie-solveona03@charente.gouv.fr

Madame le Commissaire Enquêteur,

Madame Dorfiac, Maire de Taizé-Aizie, a déposé auprès de vous un mail que j'ai envoyé à tous les maires des alentours. Ce mail n'est pas personnel mais le reflet d'un collectif.

Voici ma réponse personnelle à l'enquête publique :

Notre maison familiale est à 100 m de la parcelle du Parc. Fille d'agriculteur, j'ai un diplôme d'ingénieur en agriculture. J'ai repris l'exploitation agricole de mes parents entre 1994 et 2001. Nos terres sont actuellement en fermage. Certaines de nos parcelles jouxtent la parcelle du Parc ; elles ont donc sensiblement les mêmes caractéristiques.

J'émet un avis défavorable pour les raisons suivantes :

- Dans la procédure d'élaboration de ce projet, comme pour tous les autres projets de ce type, les habitants les plus proches ne sont mis au courant que par voie de presse ou des "on-dit". Ils ne sont absolument pas pris en compte alors que ce sont eux les premiers concernés. C'est ce qui s'est passé pour nous qui avons une maison à 100m du terrain concerné. J'ai appris l'existence de ce projet le 10 août, après l'avis favorable de la CDPENAF du 28 juillet.
- Ces projets défigurent le paysage de nos campagnes, la paix et le calme qui s'y trouvent. Même si nos paysages ne sont pas d'une valeur exceptionnelle, ils sont à respecter parce que ce sont "NOS" paysages, nous y habitons depuis toujours. C'est un non-respect des habitants et de l'environnement que de commencer à installer des panneaux photovoltaïques dans les campagnes.
- Les panneaux photovoltaïques de ce projet du Parc seront visibles de loin sur la commune : le hameau du Peux, le lotissement du Bois Gâtinaud, et notamment du hameau de la Grande Barbatte (Vienne) situé en hauteur sur la rive gauche de la Charente. Il est impensable que cette belle vue sur la vallée de la Charente soit enlaidie.
- Parce qu'à un moment où on nous parle de la "France moche", nous allons développer les "campagnes moches" ? Un peu de bon sens serait bienvenu !
- Les agriculteurs, jusque-là, étaient gardiens du paysage. C'est donc aux pouvoirs publics de malheureusement prendre le relais pour préserver ce bien commun que sont nos paysages et nos terres agricoles.
- Ce projet se situe sur des terres agricoles. Rien que pour ce motif, il ne devrait pas voir le jour. Les terres agricoles ont pour vocation honorable d'alimenter la population ou les animaux. Cela devrait être immuable. Il se peut que dans un avenir proche nous ayons besoin de toutes les surfaces agricoles pour redevenir souverains dans notre alimentation. Si le dérèglement climatique se confirme, nous risquons d'en avoir besoin plus rapidement qu'on ne le pense.
- L'INRAE a fait des essais de culture avec des panneaux photovoltaïques. Leur préconisation est de ne pas dépasser 30% de la surface du terrain en panneaux. Or, le projet présente une implantation de lignes de 4,11 m en projection sur le sol, lignes espacées de 4,69 m, soit l'équivalent d'une ligne sur deux contrairement à 1 ligne sur 3 préconisée par l'INRAE. Les

données de l'INRAE ne comptabilisent pas la superficie totale projetée sur le sol mais justement la projection réelle espacée de deux lignes. Donc, la flore mellifère ne poussera pas correctement surtout que la zone est déjà de faible potentiel.

- L'argument d'un terrain à faible potentiel ne tient pas : il suffit de trouver la bonne production avec les objectifs en adéquation. Si cet argument était valable, un bon nombre de nos AOC n'auraient pas vu le jour, et tout le Nord Charente sera alors recouvert de panneaux photovoltaïques. Et j'ai toujours connu cette parcelle cultivée tout le temps où j'y ai habité jusqu'en 2001.
- Nos impôts financent des programmes pour développer les filières de protéines végétales dont nous sommes déficitaires. Pourquoi ne pas utiliser les terres à faible potentiel pour planter de la luzerne qui pousse sur ces terres ? C'est ce qui est implanté sur des parcelles peu éloignées du Parc. Toutes ces terres sont de même nature.
- Les "fermes" de panneaux photovoltaïques qui se sont développées depuis les 20 dernières années sont interdites au profit des projets agrivoltaïques. Ceux-ci doivent notamment apporter une amélioration du potentiel et de l'impact agronomique. En lisant le projet de M. Mensen, les ruches seront sur la partie sud du terrain où il n'y aura pas de panneaux, l'ensemencement du champ sera en espèces mellifères et une mare sera créée. En quoi y a-t-il amélioration agronomique ? Les espèces mellifères peuvent êtreensemencées dès maintenant, elles n'ont pas besoin des panneaux photovoltaïques pour pousser (et elles se développeront mieux). Les ruches peuvent y être installées dès aujourd'hui. C'est cela qu'on veut faire passer pour une amélioration agronomique. Ce projet est tout à fait réalisable sans les panneaux photovoltaïques et dès maintenant. Et il serait même le bienvenu sans les panneaux (si toutefois les abeilles acceptent les champs électromagnétiques de la ligne haute tension qui passe sur l'extrémité de la parcelle). Je crois qu'il y a méprise sur le sujet de l'amélioration agronomique : il n'y a aucune amélioration agronomique. Et il est grave que les instances compétentes laissent faire cela.
- Avant de toucher aux terres agricoles, il conviendrait de développer les panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, sur les hangars agricoles (ce qui se fait actuellement), sur les maisons pour les volontaires, en construisant des ombrières sur les parkings des centres commerciaux. Cela ferait déjà une surface intéressante à Ruffec.
- Ces panneaux et ces installations électriques sont susceptibles de créer du bruit. Même aussi minime soit-il, cela viendra troubler le calme existant du lieu.
- Enfin, pour élever le débat : ce projet et tous les projets d'agrivoltaïsme présentent le même mode opératoire. Les agriculteurs à l'origine de ce projet l'élaborent en catimini à l'encontre des liens historiques de plusieurs décennies entre voisins. Les ruraux, et les paysans de surcroît, sont aussi les garants d'un tissu social des campagnes : l'entraide et la confiance entre gens du pays sont normalement très fortes, plus que les petites rivalités qui existent inévitablement. Le simple fait de cacher ce qui est projeté tue ce réseau social et provoque des "guerres fratricides", des voisins ne se parlent plus. La nature de ce projet dans son essence est donc à l'encontre de la vie des campagnes.

S'il vous plaît, LAISSONS NOS CAMPAGNES VIVRE !

Christine PROVOST

1 La Malolière

16700 TAIZE-AIZIE

13 Clos Saint Benoît

72300 SOLESMES

06 76 99 12 64